infoCHANTIER

HABITATIONS WALKLEY

Adresse : 5405 à 5415, rue Walkley

Travaux sur les balcons

Nous devons réaliser ces travaux :

1. remplacer les balcons avant et arrière;
2. remplacer les escaliers des issues de secours;
3. remettre en état le terrain après les travaux.

Calendrier
De la fin août 2023 à l'été 2024

Horaire
Du lundi au vendredi, de 7 h à 17 h
Travaux dans les logements à partir de 8 h

Entrepreneur
Construction SENI Inc.

Impliquez-vous

Ce que vous **devez faire**

1. **Au plus tard le 30 août 2023, vous devrez :**
   - **vider votre balcon avant.** Lire les instructions avec ce document.
2. **Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devrez :**
   - **vider votre balcon arrière**. Lire les instructions avec ce document.

3. Pour les **travaux de balcon**, l'entrepreneur devra avoir **accès à votre logement à quelques reprises** (ancrage du balcon, gypse et peinture).

4. **Vérifiez s'il y a un message** sur la porte de votre logement.
   - L'heure et la date des travaux dans votre logement seront affichées sur votre porte.
     - Vous serez averti au moins **2 jours à l'avance.**
     - Les travaux auront lieu entre 8 h et 17 h.
     - **Soyez présent** le jour des travaux. Si vous ne pouvez pas être là, demandez à une personne de confiance d'être chez vous. Ce peut être un voisin, un ami ou un membre de la famille.
     - Si vous ne pouvez pas être là et que personne ne peut aller chez vous, informez-en votre agent de liaison le plus vite possible.

5. Si vous avez une **antenne satellite sur votre balcon,** communiquez avec Hugo Baron Bruneau en appelant le **514 868-4927**. Il faudra retirer l'antenne avant les travaux sur les balcons.

inconvénients pendant les travaux

- Il y aura du bruit, de la poussière et des machines.
- Vous n'aurez **pas accès à vos balcons** à certains moments. **Surveillez les avis.**
- Vous pourrez passer par l'entrée principale pendant toute la durée des travaux. Cependant, **nous devrons construire une issue** de secours temporaire pendant les travaux sur les escaliers.

pourquoi réaliser des travaux

Les balcons et les escaliers ont atteint la fin de leur vie utile. Nous devons donc les remplacer pour continuer à assurer votre sécurité.

Investissements : Plus de 1,1 M$

Merci pour votre patience et votre collaboration !

Des questions concernant le chantier ?

HUGO BARON BRUNEAU
Agent de liaison | 514 868-4827 | hugo.baronbruneau@omhm.qc.ca

Travaux réalisés par :

Office municipal d'habitation de Montréal

Travaux financés par :

Communauté métropolitaine de Montréal

SCHL CMHC

Société d'habitation Québec

PRÉPAREZ-VOUS POUR LES TRAVAUX

Votre balcon

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- Enlever tout ce qui se trouve sur votre balcon, incluant les bicyclettes, les pots à fleur et le mobilier.